



Monsieur Franck CARPENTIER
Directeur Général
Newrest Wagons-lits France
87 rue de Charolais
75012 Paris

Paris, le 20 février 2014

Monsieur,

Recevez nos questions et pistes d'améliorations pour la mission sur la planification sur le périmètre TGV.

Informations que nous désirons connaître.

Nombre d'heures effectuées derrière le bar :

- Par salariés.
- Par unité opérationnelle.
- Par site.

Nombre de rotations avec des transversales.

- Par salariés.
- Par unité opérationnelle.
- Par site.

Nombre d'HLP.

- Par salariés.
- Par unité opérationnelle.
- Par site.

Nombre de VAP.

- Par salariés sur Paris Est.

Pistes d'améliorations de la planification :

Pour Montparnasse :

- Meilleur équilibre des repos.
- Pas plus de 14 jours sans double repos.
- L'obtention d'un samedi / dimanche par planning.
- Nuitée au plus près de 8h00.
- Diminution des transversales. (Ex Tarbes transversale Toulouse)
- Cumul des coupures pour l'obtention de la chambre de jour.
- Réduction des coupures.
- Pas de coupure supérieure à 4 heures sur les A/R jour.
- Pas de PS avant 10h pour le J3 d'un ARN.
- Etude de planning "couple".
- Etude de planning senior.
- Garantie de 2 jours de repos avant toute période de congés de 14 jours minimum.
- Pour le temps partiel choisi annualisé : équilibrer le temps de travail sur l'année.
- Pour les mi-temps thérapeutique : équilibrer le temps de travail sur 30 jours

- Nous souhaitons que l'attribution des vacances telle qu'elle a été mise en place par la direction soit respectée, et donc que seuls les desideratas de choix 1 ou 2 soient pris en compte.

Pour Gare de Lyon :

- Meilleur équilibre des repos.
- Pas plus de 14 jours sans double repos.
- L'obtention d'un samedi / dimanche par planning.
- Nuitée au plus près de 8h00 en découcher et si la coupure est de moins de 8 heures pas de PS avant 10H si le découché est suivi d'un A/R.
- Etude de planning senior.
- Réduction des coupures.
- Triangulaires : limiter leur utilisation : Ex sur NICE : J1 : Paris-Hyères/Hyères-Toulon ; J2 : Toulon-Nice/Nice-Paris
- Dérogation à la règle de la chambre d'hôtel de jour : prise en charge sur les gros A/R en dessous des 3h de coupure.
- Pas de coupure supérieure à 4 heures sur les A/R jour.
- Garantie de 2 jours de repos avant toute période de congés de 14 jours minimum.
- Construction des séquences de 4 jours de la manière suivante : J1= A/R ; J2= DEC ; J3= RETOUR DEC ; J4= 1 A/R de moins de 14h d'amplitude.
- Pas d'A/R Nice au retour de congés, privilégier les découchés en retour CP ou JF.
- Pas de PS avant 10h pour le J3 d'un ARN.
- Pour le temps partiel choisi annualisé : équilibrer le temps de travail sur l'année.
- Pour les mi-temps thérapeutique : équilibrer le temps de travail sur 30 jours

Pour Montpellier :

- Meilleur équilibre des repos.
- Pas plus de 14 jours sans double repos.
- L'obtention d'un samedi / dimanche par planning.
- Nuitée au plus près de 8h00 en découcher.
- Pas de repos sec entre 2 A/R.
- Pas 2 HLP avec longue attente sur 1 A/R.
- Pas de PS avant 10h pour le J3 d'un ARN.
- Pour le temps partiel choisi annualisé : équilibrer le temps de travail sur l'année.
- Pour les mi-temps thérapeutique : équilibrer le temps de travail sur 30 jours.
- Equilibrer les réserves.
- Limiter le découché Metz à 1 par planning.
- Etude de planning senior.

Pour Lyon Province :

- Planification des roulements SAB par périodes de 12 semaines et non plus de 4 : permet aux salariés une facilité d'organisation et de visibilité à plus long terme. Ce point est important aux yeux des salariés et souvent répétitif dans leurs demandes.
- Nous souhaitons qu'un audit de tous les commerciaux soit mis en place afin de connaître les points les plus importants à leurs yeux dans l'organisation des plannings et que cette consultation soit intégrée aux conclusions de l'audit final.

- Les périodes de réserves, telles qu'elles sont actuellement planifiées, sont très mal vécues par les agents : trop longues et de plus en plus récurrentes. Nous vous proposons donc de créer des blocs réserves de 5 jours par période de 4 semaines sur tous les plannings, ce qui correspond au nombre annuel de jours de réserve actuellement planifiés.
- L'attribution de 2 week-ends, samedi/dimanche, par période de 4 semaines, doit être systématique.
- Possibilité de repos et/ou week-end en commun pour les couples qui en font la demande.
- Création de plannings à tendance matin ou soir pour les agents qui en font la demande, ceci de façon à réduire la pénibilité due aux changements de rythme de travail.
- Maintien des usages de planification : nous souhaitons que les salariés gardent la possibilité de choisir et/ou garder l'organisation de base de leurs plannings ce qui leur permet entre autre de leur garantir un planning le plus proche de leur organisation de vie et de leurs affinités. En ce sens, nous souhaitons le maintien des plannings à tendances matin/soir, Paris, WD/PRO, provinces bars et senior.
- Nous souhaitons que les rotations à forte amplitude soient limitées et encadrées. Nous estimons que des temps d'engagement supérieurs à 12 heures par jour sont facteurs de grande pénibilité et de baisse de productivité commerciale.
- Les nuitées ne peuvent pas être inférieures à 8 heures.
- Nous souhaitons que l'attribution des vacances telle qu'elle a été mise en place par la direction soit respectée, et donc que seuls les desideratas de choix 1 ou 2 soient pris en compte.
- Il est important de continuer à proposer des plannings à temps partiel, ceci afin de répondre à la demande croissante des agents, notamment les personnes ayant des enfants en bas âges.
- Mise en place d'un accès extranet pour les salariés via une sécurisation token, avec visualisation du planning, possibilité de consultation et pose de desiderata, congés, suivi en temps réels des compteurs repos, JF, retard, heures de travail de nuit, etc...

Pour Marseille Province :

- Meilleure répartition du Bâle (6885/6842).
- Après les longs découchés Rennes, Nantes, absences 48h du domicile : prévoir un double repos à suivre.
- Respecter le fait d'avoir un vrai week-end (samedi/dimanche) par roulement.
- Limiter au maximum les repos secs.
- Augmenter le volume d'agents 2 sur les services Pro, pour améliorer la qualité du service.
- Nous ne sommes pas opposés au bout en bout, sauf s'il faut prendre des TER HLP pour récupérer les TGV et ce pour préserver la sécurité des agents. EX : 9854/9801
- Pour les volontaires faisant l'aller/retour Rennes journée, il serait bien de prévoir un repos supplémentaire pour compenser.
- Consulter les mères isolées avec de jeunes enfants pour mieux adapter la planification.

Pour Gare de l'Est :

- Meilleur équilibre des repos.
- Pas plus de 14 jours sans double repos.
- L'obtention d'un samedi / dimanche par planning.
- Cumul des coupures pour l'obtention de la chambre de jour.
- Réduction des coupures.
- Pas de PS avant 10h pour le J3 d'un ARN.
- Pour le temps partiel choisi annualisé : équilibrer le temps de travail sur l'année.
- Pour les mi-temps thérapeutique : équilibrer le temps de travail sur 30 jours

- Nous souhaitons que l'attribution des vacances telle qu'elle a été mise en place par la direction soit respectée, et donc que seuls les desideratas de choix 1 ou 2 soient pris en compte.
- Equilibrer les réserves.
- Création de plannings à tendance matin ou soir pour les agents qui en font la demande.
- Nous souhaitons que les rotations à forte amplitude soit équilibré.
- Affichage de 2 plannings glissants, le second ne comportant que des repos au minimum.

Pour le syndicat Force Ouvrière
Les délégués syndicaux et 1/2 Permanent